

EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES

Le gouvernement du Québec octroie 5 M\$ pour faciliter l'accès à la faille Sunday Lake

Matagami, le 26 mai 2021 – Le gouvernement du Québec octroie la somme de 5 millions de dollars pour la réfection de la route facilitant l'accès à la faille géologique Sunday Lake, laquelle présente un haut potentiel minier à partir de Matagami. Il s'agit de la première action posée dans le cadre du protocole d'entente qui vise à faire de Matagami un carrefour de développement minier et de transport nordique et d'assurer la vitalité régionale d'Eeyou Istchee Baie-James.

Le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et ministre responsable de la région de la Côte-Nord et de la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, M. Jonatan Julien, en a fait l'annonce aujourd'hui lors d'une conférence de presse en ligne, en compagnie de M. Abel Bosum, grand chef du Grand Conseil des Cris et président du Gouvernement de la Nation crie, M. Denis Lamothe, député d'Ungava et adjoint parlementaire du ministre responsable des Affaires autochtones, M. René Dubé, maire de la Ville de Matagami et M. François Demers, vice-président, mines et projets chez Wallbridge, qui développe un projet dans la faille Sunday Lake.

Le projet de 6,5 millions de dollars consiste à améliorer la route asphaltée N-810 et un chemin forestier existant qui permettent l'accès à la faille géologique Sunday Lake à partir de la route 109, et ce, sur une distance totale de 55,54 km. Une somme de 3 millions de dollars sera versée par la Société du Plan Nord (SPN) et une somme de 2 millions de dollars par la Société de développement de la Baie-James (SDBJ), qui sera également responsable des travaux. La société minière Wallbridge complètera le financement du projet en investissant jusqu'à 1,5 million de dollars.

Rappelons que le protocole d'entente, signé en décembre dernier par la Société de développement autochtone de la Baie-James/Société de développement crie, la SDBJ, la SPN et la Ville de Matagami a pour but de mettre en place des infrastructures stratégiques, et ce, dans une perspective de développement durable.

Ce partenariat s'inscrit dans la philosophie de la Grande Alliance conclue entre la Nation Crie et le gouvernement du Québec en février 2020. Il vise à développer les infrastructures du territoire dans une vision intégrée de développement socioéconomique durable, compatible avec les valeurs traditionnelles crie pour permettre de connecter, de développer et de protéger le territoire nordique.

Citations :

« La réfection de cette route est une première action tangible et concrète pour propulser le plan économique de la Ville de Matagami dans le contexte de la fermeture annoncée de Mine Matagami. Notre gouvernement est fier de se mobiliser pour la mise sur pied de ce projet structurant pour le développement de ressources naturelles, en partenariat avec les acteurs du milieu. Ensemble, nous développerons des infrastructures pour soutenir une mise en valeur responsable et durable des minéraux en sol québécois. »

M. Jonatan Julien, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et ministre responsable de la région de la Côte-Nord et de la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

« Ce projet de réfection et l'entente dont il découle sont d'excellents exemples de collaboration entre notre gouvernement et les Cris, qui s'inscrivent par ailleurs dans l'esprit de la Grande Alliance et du Plan d'action nordique. On peut ainsi s'assurer que le développement du territoire se fera dans le respect des particularités culturelles et sociales de toutes les communautés qui l'habitent tout en favorisant la vitalité économique de la région d'Eeyou Istchee Baie-James. »

M. Ian Lafrenière, ministre responsable des Affaires autochtones

« Le but de la mise à niveau de cette route est de bénéficier et d'assurer l'avenir de la Ville de Matagami et cela signifie beaucoup pour moi, car il symbolise bien plus encore. Le plan initial était de construire une nouvelle route qui empiéterait sur les zones sensibles du caribou forestier, de sorte que les dirigeants de Matagami ont adapté leurs plans pour tenir compte des enjeux environnementaux et fauniques. Voilà à quoi devrait ressembler la réconciliation, en réutilisant les infrastructures existantes pour se supporter l'un et l'autre sans nuire à l'environnement, à la faune dans l'esprit de la coexistence. »

M. Abel Bosum, grand chef du Grand Conseil des Cris et président du Gouvernement de la Nation crie

« Cette annonce est une première étape importante du protocole d'entente entre la Société de développement autochtone de la Baie-James, la Ville de Matagami et le gouvernement du Québec. L'étroite collaboration entre la Nation crie, la Ville de Matagami et notre gouvernement a rendu possible ce projet structurant qui est essentiel au développement économique de Matagami et de toute la région. »

M. Denis Lamothe, député d'Ungava et adjoint parlementaire du ministre responsable des Affaires autochtones

« L'industrie minière a toujours occupé une place importante dans l'histoire de Matagami et elle continuera de la faire pour encore bien des années grâce à la mise en place d'infrastructures stratégiques qui permettront aux gens d'ici de poursuivre leur carrière dans le domaine minier et à nos entreprises locales d'offrir des services à toute la région. Aujourd'hui nous franchissons une étape très importante vers ce que sera le Matagami de demain, une ville prospère où il fait bon vivre! »

M. René Dubé, maire de la Ville de Matagami

« Nous sommes très heureux d'appuyer le gouvernement du Québec et les collectivités régionales et autochtones dans le projet de développement économique qui facilitera l'accès à la région aurifère Detour - Fénelon à partir de Matagami. Pour Wallbridge, la réfection de la route améliorera l'accès régional au projet aurifère Fénelon, y compris un meilleur accès à Matagami et à son infrastructure, à la main-d'œuvre locale et aux entreprises. »

M. François Demers, vice-président mines et projets chez Wallbridge

À propos de la Société du Plan Nord

La Société du Plan Nord contribue à la planification et au développement intégré et cohérent du territoire québécois situé au nord du 49^e parallèle. Elle le fait dans une perspective de développement durable, en concertation avec les représentants des régions et des nations autochtones concernées ainsi que du secteur privé.

À propos de la Société de développement de la Baie-James

Créée en 1971 par la *Loi sur le développement de la région de la Baie-James*, la Société de développement de la Baie-James a pour mission de favoriser, dans une perspective de développement durable, le développement économique, la mise en valeur et l'exploitation des

ressources naturelles, autres que les ressources hydroélectriques relevant du mandat d'Hydro-Québec, du territoire de la Baie-James. Elle peut notamment susciter, soutenir et participer à la réalisation de projets visant ces fins.

Liens connexes :

Le site Web de la Société du Plan Nord : plannord.gouv.qc.ca.

Le site Web de la Société de développement de la Baie-James : sdbj.gouv.qc.ca

Source :

Elizabeth Lemay
Attachée de presse
Cabinet du ministre de l'Énergie et des
Ressources naturelles, et ministre responsable
de la région de la Côte-Nord et de la région de la
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine
Tél. : 418 643-7295

Renseignements :

Andréanne Séguin
Responsable des communications
Société du Plan Nord
Tél. : 418 643-1874, poste 66409
andreeanne.seguin@spn.gouv.qc.ca